

LE JOUR, 1944
08 Septembre 1944

DOUANES ET DOUANIERS

Les dépêches d'hier donnaient la nouvelle d'une union douanière provisoire belgo-néerlandaise. C'est un prolongement de l'union douanière belgo-luxembourgeoise. Il faut attacher à cet accord une importance particulière. Si les circonstances le rendaient opportun, il faut le considérer aussi comme le premier développement d'une politique européenne à tendance internationale.

C'est un pas dans la voie de la collaboration des peuples.

Les barrières douanières se conçoivent de moins en moins là où une menace politique réelle n'existe pas. Nous comprenons très bien la légitimité de telles barrières quand elles contribuent sérieusement à empêcher la subordination, l'asservissement d'un pays à un autre. Les choses changent quand cette menace devient superficielle ou illusoire et là où l'indépendance politique peut être considérée comme suffisamment assise et assurée.

Longtemps on a pensé, en invoquant le précédent allemand, qu'un « Zollverein » conduisait infailliblement à l'unité politique. Le contraire, il est vrai, n'a pas été prouvé jusqu'ici. Les exemples sont peu nombreux dans ce domaine. Très certainement, des pays en état d'urgence douanière se rapprochent l'un de l'autre parce que les formalités encombrantes ou vexatoires diminuent entre l'un et l'autre et parce qu'on y échappe à l'irritante et parfois mortifiante intervention du douanier.

Mais, le fait de se rapprocher ne signifie pas qu'on va disparaître, qu'on va abandonner sa personnalité nationale et internationale au profit de qui que ce soit. Faire dans une matière déterminée bourse commune, quitte à partager ensuite, faire certains comptes en commun, cela ne signifie pas qu'on va aliéner sa liberté, qu'on va renoncer aux libertés essentielles qui sont à la base de la vie des nations.

Plus tard, quand l'humanité aura avancé en sagesse et en âge, (davantage en sagesse qu'en âge car elle n'est plus de première jeunesse), on considèrera les douanes et les douaniers comme de très curieuses et surprenantes choses et on se demandera comment tant d'hommes auront pu vivre en s'astreignant à de si déplaisantes contraintes pour un peu ou beaucoup d'argent, qu'on pouvait d'ailleurs se procurer autrement. Ajoutons cependant comme un témoignage à décharge que les douanes ne servent pas seulement à procurer des billets de banque. Elles ont un autre objet, elles sont un moyen politique d'un ordre moins matériel.

Les douanes servent en effet à protéger le travail de l'homme, à ne pas permettre qu'un pays plus favorisé qu'un autre, par la nature ou par d'autres facteurs, écrase un autre pays, grâce à un prix de revient plus favorable, sous le poids de sa production. (Et il y a également d'autres considérations de politique générale qu'on pourrait développer dans cet ordre d'idées). Compte tenu de tout, il faut croire que l'intelligence et l'ingéniosité de l'homme le conduiront lentement à la suppression de barrières qui l'étouffent. Les nations (comme les individus) ne sont pas faites pour la solitude. Elles feraient un immense

progrès si elles faisaient collaborer non seulement leurs douaniers mais aussi leur jugement et, si elles faisaient la paix entre leurs arrière-pensées.